

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 91 du 12 janvier 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : INTJ1600449S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2616 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525373S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} février 2016:

Prot, Éric	Nigend : 156 645	Numéro de livret de solde : 8 014 168
Turon, Hervé	Nigend : 138 684	Numéro de livret de solde : 5 324 694

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 janvier 2016.

*Le colonel, commandant
la gendarmerie de l'armement,*
J.-L. PAYRARD